

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-91 du 22 mars 2010 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale de pharmacovigilance mentionnée aux articles R. 5121-159 et suivants du code de la santé publique

NOR : SASM1030236S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles R. 5121-159 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2010-15 du 11 février 2010 modifiée portant nomination d'experts auprès de la commission mentionnée aux articles R. 5121-159 et suivants du code de la santé publique,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de pharmacovigilance, à titre complémentaire, pour l'année 2010 :

Mme BALDIN (Bernadette).
Mme BEAU-SALINAS (Frédérique).
Mame BARJHOUX (Claude-Elisabeth).
Mme CALLOT (Delphine).
Mme CHAUVELOT-MOACHON (Laurence).
Mme CHIFFOLEAU (Anne).
M. DESCOTES (Jacques).
Mme DISSON-DAUTRICHE (Anne).
M. DRICI (Milou-Daniel).
Mme FAVRELIÈRE (Sylvie).
M. GAMBIER (Nicolas).
M. GILLET (Pierre).
Mme GINISTY (Sixtine).
Mme GRAS-CHAMPEL (Valérie).
Mme HOROWICZ (Sylviane).
Mme LAROCHE (Marie-Laure).
Mme OLIVIER-ABBAL (Pascale).
Mme PFENDER (Elodie).
Mme SPREUX (Anne).
M. TRECHOT (Philippe).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 22 mars 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT